



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET STRATÉGIQUE ACADÉMIQUE 2025-2029



Service communication - image: dreamstime - design: phd-ac-reunion - juillet 2025

***L'École, creuset de la cohésion sociale
du territoire réunionnais***

— Mot du recteur



Voici donc notre feuille de route pour les quatre années à venir (2025-2029), un projet stratégique académique constituant un point d'appui pour les projets d'école et d'établissement, de territoire et de service, permettant de nourrir le vivre-ensemble réunionnais à travers l'École de la République.

L'académie de La Réunion a célébré en 2024 ses 40 ans. Ces quatre décennies ont vu l'essor de la scolarisation et des progrès remarquables enregistrés par le système éducatif local, qui a joué et joue toujours un rôle essentiel dans la réduction des inégalités et la transformation du territoire.

Les investissements financiers considérables consentis par l'État et les collectivités ont porté leurs fruits en permettant à l'académie de se situer désormais dans la moyenne nationale pour tous les examens.

Aujourd'hui, l'académie compte 217 350 élèves (112 800 dans le premier degré et 99 460 dans le second degré) et 20 000 étudiants, scolarisés dans 521 écoles, 87 collèges, 48 lycées et une université, ainsi que 23 152 agents, dont plus de 3 000 personnels accompagnants d'élèves en situation de handicap, qui travaillent au quotidien pour la réussite de tous les élèves.

La promesse républicaine de l'École ne sera tenue que si l'ensemble de la communauté éducative s'attache, sans relâche, à relever le niveau général des élèves et à offrir les mêmes chances à tous.

Dans cette perspective, le territoire doit plus que jamais rester une terre d'innovation et d'expérimentation. Précurseurs dans la mise en place de la réalité virtuelle dans les enseignements, plusieurs projets mettent en avant les outils numériques pour prévenir le décrochage scolaire.

Les cours d'empathie et l'intégration des compétences psycho-sociales dans les classes se développent pour favoriser un climat scolaire plus serein. Une labellisation E3D a été instaurée et le développement des aires éducatives est soutenu, faisant de la protection de l'environnement et de la transition écologique un axe central du projet éducatif. L'engagement citoyen est également exemplaire : les classes défense rencontrent un vif succès auprès des élèves, tandis que le label égalité filles-garçons se déploie rapidement grâce à un pilotage attentif visant la cible de 100 % en 2027.

Ouvrir le plus largement possible le système éducatif sur le monde, proche ou lointain, constitue une nécessité pour préparer les jeunes qui nous sont confiés à une société en mutation, et optimiser leur intégration sociale et professionnelle. Ce faisant, il s'agit de contribuer à réduire les inégalités culturelles et sociales en permettant aux élèves de vivre des expériences et des rencontres humaines, artistiques, culturelles et professionnelles, véritables fondations de compétences et gages d'une conception apaisée de l'altérité.

Ces réalisations s'appuient sur le dynamisme et le sens du service public de tous les personnels, dont l'implication constitue la clé des succès obtenus. Pour autant, ces réussites ne doivent pas masquer les difficultés réelles et profondes auxquelles le territoire reste confronté. Le nouveau projet stratégique académique entend, en s'adossant à de solides atouts, fixer un cap et tracer une route qui permette de conforter une trajectoire de réussite collective et individuelle.

Depuis plusieurs années, un travail important a été conduit dans des domaines clés afin d'améliorer l'environnement scolaire, d'assurer l'égalité des chances, de renforcer les apprentissages fondamentaux et de promouvoir la voie professionnelle. Le projet stratégique académique 2021-2025 a, à ce titre, permis de faire progresser l'ensemble de la communauté éducative.

Le projet stratégique académique qui s'achève a fait l'objet d'une large appropriation, ce qui est l'indice de qualité le plus fiable. Nous entendons donc poursuivre et amplifier la dynamique impulsée il y a quatre ans en proposant un PSA simple dans sa structure et clair dans ses intentions. Il s'articule autour de quatre axes reliés eux-mêmes par un fil directeur : L'école, creuset de la cohésion sociale du territoire réunionnais. Une formule ramassée qui dit tout de nos desseins.

Goûtant peu aux discours performatifs, nous avons rationalisé notre démarche en la déclinant en actions et en l'adossant à des indicateurs. Cette combinaison d'une vision stratégique et d'une méthode raisonnée rendra, à n'en pas douter, plus facile l'évaluation de l'exécution du projet stratégique académique.

Bien sûr, comme toute construction, ce projet stratégique académique a sa part incompressible d'artifice. Si l'on peut être sensible à la symétrie des jardins à la française, héritage du Grand Siècle, les jardins créoles ont pour

principale vertu de faire la part belle à la poésie du désordre et à la spontanéité créative de la nature. Pour dire les choses autrement, le périmètre de chacun des quatre axes peut paraître parfois poreux mais cette architecture a le mérite de rendre intelligibles les lignes de forces de la politique qui engagera, dans le respect des priorités nationales, notre académie pour les années à venir.

Notre nouveau projet stratégique académique est construit autour de quatre priorités :

- ① Une école qui inclut
- ② Une école, lieu d'acquisition des savoirs fondamentaux
- ③ Une école offrant un environnement favorable au travail des élèves et des personnels
- ④ Une école ancrée dans la société et rayonnant dans l'océan Indien.

Voici donc notre feuille de route pour les quatre années à venir (2025-2029), un projet stratégique académique constituant un point d'appui pour les projets d'école et d'établissement, de territoire et de service, permettant de nourrir le vivre-ensemble réunionnais à travers l'École de la République.

Merci à tous pour votre engagement !

Rostane MEHDI

Recteur de la région académique de La Réunion

Projet stratégique académique 2025-2029

SOMMAIRE

p. 03 Mot du recteur

p. 07 **Priorité 1** – Une école qui inclut

p. 13 **Priorité 2** – Une école, lieu d'acquisition des savoirs
fondamentaux

p.17 **Priorité 3** – Une école offrant un environnement favorable
au travail des élèves et des personnels

p.21 **Priorité 4** – Une école ancrée dans la société et rayonnant
dans l'océan Indien

p.26 Les indicateurs du PSA 2025-2029

UNE ÉCOLE QUI INCLUT

Les trois lois successives – loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi de 2013 de refondation de l'école et loi de 2019 pour une école de la confiance – inscrivent le système scolaire dans une dynamique inclusive. Chaque élève doit pouvoir trouver sa place, accéder aux apprentissages et construire un projet de vie cohérent. L'École doit être capable de prendre en charge effectivement et dignement l'ensemble de ses élèves et notamment les élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'école pour tous est une priorité académique annoncée dès le mois de janvier 2025. Il s'agit de franchir un seuil décisif dans la professionnalisation et la spécialisation des enseignants, la formation et l'information de l'ensemble des personnels de l'académie tout en approfondissant le travail collaboratif avec les partenaires (au premier rang desquels l'ARS) en vue de mettre en place de nouvelles structures : instituts médico-éducatifs (IME), pôles d'appui à la scolarité (PAS), etc.

L'école qui inclut c'est aussi celle qui s'attaque à la problématique de la santé et spécialement de la santé mentale des jeunes. Cette première priorité du projet stratégique académique doit aussi permettre de travailler sur le parcours scolaire de tous les élèves pour les amener à la réussite et à l'insertion professionnelle.

Action 1 Augmenter le vivier des enseignants ressources dans divers domaines (école pour tous, santé, découverte des métiers, etc.) pour améliorer l'accompagnement au quotidien des équipes pédagogiques des écoles et des établissements.

- Nombre de personnels ressources identifiées.
- Nb d'actions académiques des personnels ressources.
- Nb de référents Découverte des métiers.
- Nb de référents Égalité filles / garçons.
- Nb de référents Orientation.
- Nb de liaisons inter-degrés.

Action 2 Informer et former les personnels pour s'assurer que tous les personnels ont une culture commune. C'est permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux de l'école et de revenir à des fondamentaux en termes de différenciation et de gestion de l'hétérogénéité des élèves.

- Nb de formations mises en place annuellement.
- Nb et type de domaines priorisés pour les formations annuellement.
- Nb de temps dédiés en établissements, circonscriptions ou écoles sur cette thématique.
- Taux de présence aux formations.
- Taux de candidatures individuelles aux formations.
- Typologie des formations inter-degrés (écoles-collèges, collèges-lycée et lycées-post-bac).

Action 3 Renforcer la connaissance des parcours de scolarisation en étant en capacité de mieux appréhender les demandes des familles et les solutions à apporter dans le cadre des différentes possibilités d'appui à la scolarité (PPRE, PAP, PAI, PPS) et de parcours de scolarisation.

- Nb de personnels formés.
- Évolution des pratiques pédagogiques.
- Nb de référents élèves à besoins éducatifs particuliers en établissements.
- Moyens dédiés à la mise en œuvre de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (temps, moyens humains, etc.).
- Taux de continuité dans les prises en charges, en particulier dans les changements de degré (écoles vers le collège, collège vers le lycée).
- Taux de déploiement du dispositif Ted-i.

Action 4

Agir en matière de santé mentale et renforcer une école promotrice de santé en étant en capacité de repérer les signaux de vulnérabilité chez les élèves.

- Déploiement du pôle académique Santé, Bien-être et protection de l'enfance.
- Nb de labellisation « école promotrice de santé ».
- Formalisation des équipes de secourisme en santé mentale.
- Nb de référents Santé mentale.
- Nb d'établissements scolaires et de circonscriptions ayant des référents EVAR-S.
- Nb d'établissements scolaires et d'écoles ayant mis en œuvre les trois séances obligatoires.
- Implantation des associations sportives (AS) Santé.

Action 5

Construire le déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS), pour en faire des espaces de réflexion pédagogique et créer un réseau de cadres ressources sur tout le territoire tout en s'occupant de la gestion des personnels AESH pour l'accompagnement des élèves notifiés.

- Nb de prise en charge par les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).
- Évolution de l'organisation des PIAL et de la gestion des personnels AESH.
- Nb de prise en charge par les PAS.
- Délai moyen de délivrance de matériel pédagogique adapté.
- Mobilisation des compétences métiers spécifiques développées par les AESH.
- Nb de réunions pédagogiques associant les AESH.

Action 6

Améliorer la prise en charge des élèves en situation de handicap avec une augmentation des structures et des réponses médico-sociales pour un nombre plus important de jeunes du territoire réunionnais en partenariat avec l'ARS et les collectivités territoriales.

- Nb de dispositifs Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)/ Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)/ Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) / Dispositif d'autorégulation (DAR) / Institut médico-éducatif (IME).
- Taux d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation.
- Cartographie des différents dispositifs.

Action 7 Assurer un suivi optimal des dossiers en travaillant avec la MDPH et en anticipant la constitution des dossiers avec les équipes pédagogiques.

- Nb d'élèves orientés par les CDAPH vers un ESMS et accueillis en milieu ordinaire.
- Taux d'élèves en situation de handicap dans les 1er et 2nd degrés.
- Taux d'accompagnement des élèves bénéficiant d'une prescription MDPH.
- Nb d'enseignants formés à la complétude du GévaSco.

Action 8 Instaurer une relation de confiance avec les familles dans le respect du rôle et des compétences de chacun.

- Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves.
- Présence dans les différentes instances locales et académiques.
- Nb de faits établissements en relation avec les familles.
- Nb d'actions en lien avec la parentalité.
- Nb de réunions proposées aux parents d'élèves pour le suivi de la scolarité.

Action 9 Prévenir le décrochage scolaire en valorisant les différentes voies de formation, en renforçant le dialogue avec les familles, en promouvant l'ambition et la persévérance scolaire.

- Taux d'absentéisme des élèves.
- Taux d'élèves ayant bénéficié de la découverte des métiers.
- Nb de personnes ayant bénéficié d'une information à l'orientation.
- Nb de cordées de la réussite et d'élèves encordés.
- Nb de parcours aménagés de formation initiale (PAFI).
- Typologie et nombre des conseils de discipline.
- Typologie des partenaires intervenant dans la lutte contre le décrochage.

Action 10 **Ouvrir les établissements aux acteurs du monde professionnel pour mieux accompagner la structuration de réseaux et dynamiser la relation école – entreprise.**

- Taux cumulé de transformation de la carte des formations professionnelles initiales scolaires.
- Taux de poursuite d'études à 6 mois.
- Taux d'emploi à 6 mois par rapport au nombre d'élèves en terminale professionnelle.
- Nb de labels lycées des métiers, de coloration, de réseaux école entreprise.
- Nb de conventions partenariales signées entre établissements scolaires et partenaires professionnels (PFMP, découverte des métiers, stages en entreprises, projets).
- Nb de conseillers entreprise pour l'école (CEE).
- Nb de professionnels impliqués dans les jurys d'examens.
- Nb d'actions menées par les campus et les plateformes technologiques (PFT) en lien avec les établissements scolaires.
- Nb d'apprentis au sein des établissements scolaires.
- Nb de formations ouvertes par le biais du CFA académique.
- Nb de formations développées par le réseau GRETA.
- Nb de collaborations professionnelles avec les organisations professionnelles, les opérateurs de compétences au niveau académique.

UNE ÉCOLE, LIEU D'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Donner aux élèves des moyens de raisonner, de renforcer leur esprit critique, de s'exprimer clairement, d'innover afin de relever les défis de tous ordres auxquels le monde contemporain est confronté, cela passe d'abord par l'acquisition de savoirs fondamentaux.

Au cœur de cette démarche, l'exigence de cohérence commande d'articuler pleinement les compétences psychosociales et civiques avec les apprentissages fondamentaux en français, mathématiques et autres disciplines. Il s'agit ainsi de permettre à chaque élève de bénéficier d'un parcours d'apprentissage et de formation associant l'ensemble des enseignements et les éducations transversales.

Malgré des constantes socio-économiques défavorables – l'établissement réunionnais dont l'indice de position sociale (IPS) est le plus élevé correspond à l'IPS moyen en France hexagonale - l'académie améliore constamment ses résultats tangentant ou atteignant la moyenne des taux de réussite au niveau national.

Depuis sa création, l'académie a su relever les défis de la démocratisation : 85 % des jeunes de 16 à 19 ans sont aujourd'hui scolarisés, alors qu'ils étaient 62 % en 1995 et 37 % en 1984. L'attention et les actions que l'État porte aux apprentissages fondamentaux sont soutenus à la fois par l'engagement des personnels et les moyens attribués à l'académie.

Cependant, des défis demeurent : en français, un tiers des élèves présentent des difficultés à l'entrée en 6e (contre 27,2 % au national) et en mathématiques, près d'un élève sur deux est en difficulté (contre 32,2 % au national). Dans ce contexte, les Savoirs Fondamentaux prennent une importance capitale pour assurer l'équité des apprentissages et rompre les déterminismes sociaux.

Action 11 Renforcer la culture de l'évaluation et harmoniser la mise en œuvre de la feuille de route académique du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) à tous les niveaux de pilotage dans le premier et le second degré.

- Taux de cadres formés à la culture de l'évaluation et à l'utilisation des outils d'analyse statistique pour analyser les résultats des élèves aux évaluations nationales et mesurer l'impact des enseignements.
- Mise en place de suivi de cohortes dans chaque école et établissement scolaire.
- Formation des personnels de direction et des directeurs à l'utilisation des outils d'analyse pour une communication efficace.
- Nb d'actions de formation ou de FIL liées à la culture de l'évaluation organisées par les personnels ressources des établissements scolaires.

Action 12 Accompagner l'épanouissement, le développement professionnel et développer le pouvoir d'agir des personnels par l'information, la formation, l'accompagnement de projets et d'équipes et les actions de liaison.

- Renforcement de la formation continue des directeurs d'écoles et des personnels de direction, pilotes pédagogiques.
- Existence d'un plan de formation par établissement ou territoire, en lien avec le programme académique de formation, s'appuyant sur les diagnostics partagés, la mise en place de formations d'initiative locale (FIL) et l'échange de pratiques réflexives entre acteurs éducatifs : la mise en place de collectifs apprenants, la mutualisation, la formation par les pairs, le tutorat et le compagnonnage.
- Déploiement de formations axées sur des thématiques et compétences transversales, permettant de renforcer les pratiques pédagogiques des enseignants au service de la réussite des élèves (sciences cognitives, CPS intégrées, pédagogies coopératives, formes scolaires, etc.).
- Valorisation, accompagnement et essaimage des actions pédagogiques innovantes dans l'académie.

Action 13

Optimiser le temps d'exposition scolaire pour chaque élève en améliorant le suivi de l'absentéisme des élèves, le remplacement des enseignants et en renforçant les plans de continuité pédagogique dans les établissements scolaires et les écoles.

- Taux d'absentéisme des élèves et mise en place de commissions académiques absentéisme.
- Tableau de bord académique du remplacement dans les 1er et 2nd degrés (remplacements de courte durée, de longue durée, etc).
- Taux de mise en place d'un plan de continuité pédagogique dans les 1er et 2nd degrés.
- Déploiement de la formation des remplaçants.
- Déploiement par les chefs d'établissement et les directeurs d'école d'un accueil du remplaçant dans les écoles et les établissements.

Action 14

Poursuivre l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les différents environnements : école, collège, lycée général, technologique et professionnel, en et hors éducation prioritaire, en s'appuyant sur l'analyse des enjeux d'âge, de CSP, de genre, etc.

- Taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Taux de filles dans les filières scientifiques.
- Taux de décrochage par genre.
- Taux de mixité dans les filières professionnelles.
- Taux de groupes à effectif réduit.
- Taux de déploiement des dispositifs de soutien ou de remédiation (devoirs faits, stages de réussite, 8h-18h, etc.).
- Nb d'écoles et d'établissements accompagnés selon les préconisations des opérations de carte scolaire et de l'Observatoire des dynamiques rurales : éducation prioritaire (EP), contrat local d'accompagnement (CLA), territoire éducatif rural (TER), école isolée.

Action 15 Poursuivre le déploiement du numérique éducatif au service des apprentissages des élèves.

- Mise en place d'un comité des usagers.
- Nb d'élèves certifiés PIX (cycle 4 et terminale).
- Nb d'enseignants ayant suivi le parcours Pix EDU+.
- Nb d'élèves sensibilisés à l'IA via PIX IA.
- Nb de personnels formés aux utilisations dans la classe et notamment à l'Intelligence artificielle (IA) pour renforcer la différenciation et la prise en charge pédagogique.
- Taux de déploiement des espaces numériques de travail dans le 1er degré, taux d'équipements.
- Nb de parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans les projets d'école, d'établissement, de circonscription.

UNE ÉCOLE OFFRANT UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Comme dans beaucoup d'académies, une forme inédite de violence, par son intensité et souvent son niveau de gravité, se manifeste dans et autour de l'école. Cette situation, perçue comme très inquiétante par une partie des agents, des élèves et de leurs familles, doit être regardée avec lucidité et traitée avec la plus grande détermination.

Afin d'assurer sa lisibilité et sa cohérence, l'académie doit articuler une (ré)action en ce domaine autour de quelques actions fortes et clairement identifiées.

La mise en place du nouveau Service défense et sécurité académique (SDSA) est également un levier au service de cette priorité de bien-être au sein de l'École pour toute la communauté.

Si la sécurité de la communauté éducative est une préoccupation aussi centrale que légitime, la satisfaction du bien-être de toutes et tous suppose l'activation de tous les leviers disponibles. Cette priorité académique pour les années à venir s'appuiera bien entendu sur la feuille de route RH.

Par ailleurs, l'égalité professionnelle, la diversité et l'inclusion seront promues à travers des plans d'action dédiés, des formations et un suivi rigoureux des indicateurs, garantissant un environnement de travail équitable et respectueux des différences.

Enfin, l'innovation et la transformation numérique seront encouragées pour moderniser les pratiques professionnelles et simplifier les processus RH, au service d'une administration plus agile et plus proche des besoins des usagers. Cette stratégie, résolument tournée vers l'avenir, vise à faire de l'académie de La Réunion un employeur exemplaire, capable d'attirer, de former et de fidéliser ses talents, au bénéfice de la réussite de tous les élèves.

Action 16 Conforter le rôle du Service défense et sécurité académique pour mieux sécuriser les établissements scolaires et apporter un soutien sans réserve aux personnels et ainsi développer le sentiment de sécurité et d'appartenance.

- Taux de plans particuliers de mise en sûreté unifié (PPMSu) à jour.
- Nb d'actions permettant de mieux informer les personnels sur les attendus institutionnels et les réponses apportées.
- Nb et résultats des enquêtes climat scolaire.
- Nb et typologie de personnels formés à la gestion de crise.
- Nb de déclenchement des Équipes ressources internes de crise (ERIC) dans l'académie.
- Nb et durée du déclenchement des cellules d'aide et de soutien académique (CASA).

Action 17 Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations (y compris en ligne) en poursuivant le développement du programme pHARe et le partage des valeurs de la République.

- Nb d'établissements et écoles engagés dans la labellisation pHARe et niveaux de labellisation.
- Taux de prise en charge des situations de harcèlement.
- Taux et devenir des élèves poly-exclus.
- Nb de poursuites engagées par le parquet sur le fondement de la « loi Balanant ».
- Situations de harcèlement ayant reçu un traitement positif et décisif dans le mois suivant leur déclaration.
- Taux de formation des personnels Éducation nationale.
- Nb d'actions de prévention du harcèlement numérique.

Action 18 **Développer les compétences psycho-sociales (CPS) et l'empathie à l'école comme facteur décisif d'amélioration du climat scolaire pour favoriser le bien-être et la réussite des élèves de la maternelle jusqu'au lycée.**

- Nb d'établissements et écoles engagés dans des actions autour des CPS.
- Nb de référents CPS (formateurs, ambassadeurs CPS, porteurs de projets).
- Évolution des pratiques professionnelles et pédagogiques intégrant les CPS.
- Nb d'élèves ayant bénéficié d'une sensibilisation ou formation aux CPS.
- Nb et typologie des personnels formés dans le cadre des CPS ou engagés dans les démarches de développement des CPS.
- Nb de formations mises en place sur les CPS (formation initiale et continue, formation disciplinaire, etc.).
- Nb de projets recensés sur la thématique des CPS.
- Nb de partenariats sur des actions CPS (association, etc.).

Action 19 **Réussir la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route RH.**

- Nb d'actions et de prises en charge par les conseillers RH de proximité.
- Nb de personnels ayant consulté le réseau RH.
- Évolution de l'utilisation de l'IA pour améliorer la prise en charge administrative de tous les personnels.
- Formation des personnels aux usages éthiques du numérique, à la cybersécurité et à l'identité numérique.
- Délai de traitement moyen des demandes.
- Nb de formations proposées aux inspecteurs (académiques et nationales).

Action 20 Continuer à construire une académie attractive et solidaire en travaillant sur un dialogue social exigeant et une attention constante aux conditions de travail.

- Nb d'actions permettant de mieux accueillir et intégrer les personnels.
- Nb d'actions autour de la qualité de vie et des conditions de travail.
- Taux de renouvellement des formateurs.
- Évaluation des dispositifs permettant des évolutions professionnelles.
- Enquête Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et prévention des risques psycho-sociaux (RPS).
- Formation des personnels à la problématique de la QVCT.

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS LA SOCIÉTÉ ET RAYONNANT DANS L'OCÉAN INDIEN

L'école doit être ancrée dans son environnement social et sociétal et en accompagner au mieux les transformations en formant des esprits capables de comprendre et d'agir. Face aux bouleversements du monde, la culture, pilier du projet éducatif, apprend à voir, comprendre et créer et protège le pacte de liberté et de tolérance qui fonde notre société. L'école doit aussi cultiver le goût de l'engagement, du volontariat et du bénévolat. Le sport y contribue en formant le corps et l'esprit, favorisant l'émancipation et la réussite, tout en ouvrant les élèves sur leur territoire et sur le monde.

Renforcer la cohésion sociale passe également par la reconnaissance du créole réunionnais, marqueur d'identité et véritable atout pour les élèves. Ce choix affirme une école culturellement inclusive, enracinée dans la société et fière d'un plurilinguisme ouvert sur le monde, richesse de La Réunion.

À l'ère de l'anthropocène, marquée par l'impact de l'homme sur son environnement, l'enchaînement de cyclones et de périodes de sécheresse dégradent le fonctionnement de l'école, appelant la construction d'une stratégie globale. Pour y répondre, l'éducation au développement durable doit devenir un réflexe collectif, associée à une réflexion sur le bâti, les rythmes et la résilience des établissements.

L'existence de campus des métiers et des compétences (CMQ) sur le territoire permet d'articuler la stratégie entre le second degré et l'enseignement supérieur sur des filières économiquement très importantes à La Réunion. Les CMQ constituent un enjeu fort de collaboration entre l'École et le monde professionnel. Deux nouveaux CMQ, l'un sur le tourisme et l'hôtellerie, et l'autre sur les métiers de la mer et du nautisme s'ajouteront bientôt à ceux déjà existants sur le bâti tropical et le sanitaire et social, offrant ainsi à l'académie un formidable levier de rayonnement régional.

Action 21 Travailler autour du bâti et des rythmes scolaires pour permettre une prise en compte du changement climatique dans la scolarisation des élèves.

- Nb de réunions des groupes de travail.
- Nb d'actions en lien avec les collectivités territoriales et les partenaires.
- Nb et typologie d'aménagements mis en place.
- Nb de Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) portant sur la thématique.

Action 22 Permettre à tous les jeunes d'avoir accès à un dispositif ou une démarche de continuité éducative.

- Nb de dispositifs et de démarches de continuité éducative mis en place.
- Nombre d'élèves participant à ces activités.
- Typologie des actions mises en place pour renforcer les parcours d'engagement des jeunes.

Action 23 Poursuivre la valorisation du créole dans les écoles et les établissements pour une meilleure connaissance et prise en compte du contexte territorial dans les apprentissages.

- Nb d'écoles et établissements proposant des enseignements en créole.
- Nb de parcours linguistiques proposés.
- Nb d'actions culturelles autour du créole.
- Nb d'inscrits à l'épreuve facultative de langue vivante régionale en niveau 5.

Action 24 Développer encore davantage les labellisations EDD au sein des écoles et des établissements pour s'engager dans une logique de développement durable territorial.

- Nb d'élèves s'engageant en tant éco-délégués.
- Nb d'actions autour de l'éducation au développement durable.
- Nb de déploiement des aires éducatives terrestres et marines.

Action 25**Construire une éducation à la mobilité dans le cadre des parcours scolaires, des parcours de professionnalisation vers l'international et en particulier dans la zone océan Indien.**

- Nb de projets de mobilité à l'international et dans la zone océan Indien.
- Nb de projets eTwinning.
- Nb d'écoles et d'établissements labellisés Euroscol.
- Nb d'enseignants référents à l'action européenne et internationale (ERAEI).
- Nb de lycéens de LP suivant une période de formation en entreprise à l'étranger.
- Nb de lycéens de LP candidats à l'épreuve facultative de mobilité (baccalauréat professionnel).
- Nb de lycéens de LEGT ayant obtenu la mention mobilité au baccalauréat.
- Proportion de collèges et lycées ayant un accord d'appariement avec un établissement étranger ou participant à un programme communautaire.
- Proportion d'établissements présentant une offre de section européenne et/ou de section de langue orientale (en éducation prioritaire / hors éducation prioritaire).
- Proportion de collèges présentant une offre de section bilingue (en éducation prioritaire / hors éducation prioritaire).
- Nb de lycéens de LEGT ayant obtenu le diplôme du baccalauréat binational (Abibac et Bachibac) ou le diplôme du baccalauréat français international.
- Développement et organisation stratégique des mobilités européennes (entrantes et sortantes) de formation des personnels (besoins identifiés, impacts évalués, actions de mutualisation et de dissémination mise en place) dans les premier degré et second degrés.
- Développement de projets de formation structurants dans la zone océan Indien (appui aux systèmes éducatifs partenaires) impliquant la décentration et la montée en compétence des personnels de l'académie prenant part à des projets de coopération internationale.

Action 26 Assurer aux élèves la cohérence et la complétude des éducations transversales en s'appuyant sur une cartographie par niveau des différents parcours éducatifs.

- Nb d'écoles et d'établissements ayant mis en place leur cartographie.
- Diversité des actions proposées au sein des parcours.
- Adhésion des enseignants dans la mise en place des parcours.

Action 27 Promouvoir la culture et la culture locale à travers des partenariats renforcés avec les acteurs locaux.

- Nb de partenariats mis en place.
- Part d'élèves ayant vécu au moins une action d'éducation artistique et culturelle.
- Part d'élèves éligibles ayant bénéficié de la part collective du pass culture.
- Part d'établissements ayant engagé au moins une action au titre de la part collective du pass culture.

Action 28 Développer les pratiques sportives en particulier vers tous les élèves pour promouvoir la culture sportive de La Réunion et ses richesses.

- Nb de sections sportives d'excellences.
- Nb d'élèves non pratiquants associés à divers dispositifs (association sportive Santé, USEP, UNSS, AS Sport -Santé, etc.).
- Nb d'établissements et écoles participant à la journée nationale du sport scolaire.
- Nb et typologie des activités sportives proposées dans les différents temps de l'enfant.

Action 29 Soutenir et développer l'engagement civique et citoyen des jeunes, en veillant à la transmission et à l'appropriation des valeurs de la République, à l'ancrage progressif dans le parcours citoyen et à la participation active à des actions de solidarité et d'intérêt général.

- Nb de parcours citoyen déployés, recensés et valorisés.
- Nb de projets à dimension citoyenne à l'École ou en dehors : participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire, participation individuelle ou collective aux concours dédiés, CAVL, classes défense, etc.
- Nb de référents Valeurs de la République.

Action 30 **Faire de l'académie un territoire innovant et apprenant, au service de la réussite des élèves.**

- Nb de projets pédagogiques innovants déployés, recensés et valorisés.
- Nb d'élèves et de personnels impliqués dans ces projets.
- Nb de groupes de travail autour de thématiques favorisant le développement professionnel entre pairs (différenciation pédagogique, inclusion, évaluation, etc.).
- Nb de formations et nombre de personnels formés.

Action 31 **Développer les campus des métiers et des compétences (CMQ) au niveau du territoire afin de les ouvrir vers les pays de la zone océan Indien.**

- Nb de nouveaux CMQ sur le territoire.
- Nb de parcours innovants mis en place.
- Nb de colorations de diplômes proposées.
- Nb de partenariats locaux et internationaux mis en place dans le cadre des CMQ.

Les indicateurs du PSA 2025-2029

Une École qui inclut		
Indicateurs	Cible intermédiaire 2027	Constat 2029
Nb de personnels ressources identifiés		
Nb d'actions académiques des personnels ressources		
Nb de référents Découverte des métiers		
Nb de référents égalité filles / garçons		
Nb de formations mises en place annuellement		
Nb et type de domaines priorités pour les formations annuellement		
Nb de personnels formés		
Évolution des pratiques pédagogiques		
Nb de labellisations « école promotrice de santé »		
Nb de référents santé mentale		
Nb de prises en charge par les PIAL		
Évolution de l'organisation des PIAL et de la gestion des personnels AESH		
Nb de prises en charge par les PAS		
Délai moyen de délivrance de matériel pédagogique adapté		
Nb de dispositifs ULIS / UEMA / UEEA / DAR/ IME		
Taux d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation		
Nb d'élèves orientés par les CDAPH vers un ESMS et accueillis en milieu ordinaire		
Taux d'élèves en situation de handicap dans le premier degré et dans le second degré		
Taux d'accompagnement des élèves bénéficiant d'une prescription MDPH		
Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves		
Présence dans les différentes instances locales et académiques		
Nb de faits établissements en relation avec les familles		
Taux d'élèves ayant bénéficié de la découverte des métiers		
Nb de personnes ayant bénéficié d'une information à l'orientation		
Nb de cordées de la réussite et d'élèves encordés		
Taux cumulé de transformation de la carte des formations professionnelles initiales scolaires		
Taux de poursuite d'études à 6 mois		
Taux d'emploi à 6 mois par rapport au nombre d'élèves en terminale de la voie professionnelle		
Nb de labels lycées des métiers, de coloration, de réseaux école entreprise		

Une École lieu d'acquisition des savoirs fondamentaux		
Indicateurs	Cible intermédiaire 2027	Constat 2029
Taux de cadres formés à la culture de l'évaluation et à l'utilisation des outils d'analyse statistique pour analyser les résultats des élèves aux évaluations nationales et mesurer l'impact des enseignements		
Mise en place de suivi de cohortes dans chaque école et établissement		
Renforcement de la formation continue des directeurs d'écoles et des personnels de direction, pilotes pédagogiques		
Existence d'un plan de formation par établissement ou territoire, en lien avec le PRAF, s'appuyant sur les diagnostics partagés, la mise en place de FIL et l'échange de pratiques réflexives entre acteurs éducatifs : la mise en place de collectifs apprenants, la mutualisation, la formation par les pairs, le tutorat et le compagnonnage		
Nb de constellations 1D et 2D		
Nb d'écoles et établissements engagés en conseils école-collège et conseils collège-lycée		
Taux d'absentéisme des élèves et mise en place de commissions académiques absentéisme		
Tableau de bord académique du remplacement 1D et 2D (RLD, RCD)		
Taux de mise en place d'un plan de continuité pédagogique et de l'accueil du remplaçant dans les écoles et les établissements scolaires		
Taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans		
Taux de filles dans les filières scientifiques		
Taux de décrochage des garçons		
Taux de groupes à effectif réduit		
Taux de déploiement des dispositifs de soutien ou de remédiation au collège et au lycée (Devoirs faits, stages de réussite, 8h-18h...)		
Nb d'écoles et d'établissements accompagnés selon les préconisations des opérations de carte scolaire et de l'Observatoire des dynamiques rurales (EP, CLA, TER, écoles isolées)		
Nombres de personnels formés aux utilisations dans la classe et notamment à l'IA pour renforcer la différenciation et la prise en charge pédagogique		
Taux de déploiement des espaces numériques de travail 1D, taux d'équipements		
Mise en place d'un comité des usagers		

Une école offrant un environnement favorable au travail des élèves et des personnels		
Indicateurs	Cible intermédiaire 2027	Constat 2029
Taux de plans particuliers de mise en sûreté unifié (PPMSu) à jour		
Nb d'actions permettant de mieux informer les personnels sur les attendus institutionnels et les réponses apportées		
Nb et résultats des enquêtes climat scolaire		
Nb d'établissements et écoles engagés dans la labellisation PHARe et niveaux de labellisation		
Taux de prise en charge des situations de harcèlement		
Taux et devenir des élèves poly-exclus		
Nb de poursuites engagées par le parquet sur le fondement de la « loi Balanant »		
Situations de harcèlement ayant reçu un traitement positif et décisif dans le mois suivant leur déclaration		
Taux de formation des personnels Éducation nationale		
Nb d'établissements et écoles engagés dans des actions autour des CPS		
Nb de référents CPS		
Évolution des pratiques professionnelles et pédagogiques intégrant les CPS		
Nb d'actions et de prises en charge par les conseillers RH de proximité		
Nb de personnels ayant consulté le réseau RH		
Évolution de l'utilisation de l'IA pour améliorer la prise en charge administrative		
Nb d'actions permettant de mieux accueillir et intégrer les personnels		
Nb d'actions autour de la qualité de vie et des conditions de travail		
Taux de renouvellement des formateurs		
Évaluation des dispositifs permettant des évolutions professionnelles		
Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves		
Présence dans les différentes instances locales et académiques		
Nb de faits établissements en relation avec les familles		
Taux d'élèves ayant bénéficié de la découverte des métiers		
Nb de personnes ayant bénéficié d'une information à l'orientation		
Nb de cordées de la réussite et d'élèves encordés		
Taux cumulé de transformation de la carte des formations professionnelles initiales scolaires		
Taux de poursuite d'études à 6 mois		
Taux d'emploi à 6 mois par rapport au nombre d'élèves en terminale de la voie professionnelle		
Nb de labels lycées des métiers, de coloration, de réseaux école entreprise		

Une école ancrée culturellement dans la société jouant son rôle dans l'océan Indien		
Indicateurs	Cible intermédiaire 2027	Constat 2029
Nb de réunions des GT Rythmes et Bâti		
Nb d'actions en lien avec les collectivités territoriales et les partenaires		
Nb de dispositifs et de démarches de continuité éducative mis en place		
Nb d'élèves participant à ces activités		
Typologie des actions mises en place pour renforcer les parcours d'engagement des jeunes		
Nb d'écoles et établissements proposant des actions autour du créole		
Nb de parcours linguistiques proposés		
Nb d'élèves s'engageant en tant éco-délégués		
Nb d'actions autour de l'éducation au développement durable		
Nb de déploiement des aires éducatives terrestres et marines		
Nb de projets de mobilité à l'international et dans la zone océan Indien		
Nb d'élèves et de personnels participant à une mobilité		
Nombre de projets eTwinning		
Nb d'écoles et d'établissements ayant mis en place leur cartographie		
Diversité des actions proposées au sein des parcours		
Adhésion des enseignants dans la mise en place des parcours		
Nb de partenariats mis en place		
Part d'élèves ayant vécu au moins une action d'éducation artistique et culturelle		
Part d'élèves éligibles ayant bénéficié de la part collective du pass culture		
Part d'établissements ayant engagé au moins une action au titre de la part collective du pass culture		
Nb de sections sportives d'excellences		
Nb d'élèves non pratiquants associés à divers dispositifs (AS Santé, 2 heures en plus au collège, etc.)		
Nb de projets à dimension citoyenne à l'École ou en dehors : participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire, participation individuelle ou collective aux concours dédiés, CAVL, classes défense, etc.		
Nb de référents Valeurs de la République.		
Nb de projets pédagogiques innovants déployés, recensés et valorisés		
Nb d'élèves et de personnels impliqués dans ces projets		
Nb de groupes de travail autour de thématiques favorisant le développement professionnel entre pairs (différenciation pédagogique, inclusion, évaluation, etc.)		

Une école ancrée culturellement dans la société jouant son rôle dans l'océan Indien (suite)		
Indicateurs	Cible intermédiaire 2027	Constat 2029
Nb de formations et nombre de personnels formés		
Nb de nouveaux CMQ sur le territoire		
Nb de colorations de diplômes proposées		
Nb de partenariats locaux et internationaux mis en place dans le cadre des CMQ		

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Mes notes



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet stratégique académique 2025-2029

Directeur de la publication : Rostane Mehdi, recteur de la région académique La Réunion

Maquette : Service de communication du rectorat

Photos et illustrations : DR

Impression : atelier reprographie du rectorat

Novembre 2025